



## **AVIS PUBLIC CONCERNANT LA TENUE D'UNE ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION LE JEUDI 22 MAI 2025 À 18 H 30 SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 1330-3**

1. La Ville de Mascouche tiendra une assemblée publique de consultation le **jeudi 22 mai 2025, à 18 h 30**, à la salle du conseil municipal située au 3038, chemin Sainte-Marie, à Mascouche, sur le projet de règlement mentionné ci-dessous et adopté par le conseil municipal lors de sa séance du 5 mai 2025 :

### **PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 1330-2 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 1330 SUR LES INTERVENTIONS SUSCEPTIBLES DE CRÉER DES BESOINS EXCÉDANT LA CAPACITÉ DES ÉGOUTS SANITAIRES DANS CERTAINS SECTEURS AFIN DE METTRE À JOUR LES SECTEURS VISÉS**

Le projet de règlement a pour objet de :

- Remplacer l'annexe A pour retirer des « secteurs sous conditions », soient les secteurs des bassins « S.P. 10 Industriel » et « S.P. 8 Ste-Marie » et de les identifier comme dans les « secteurs non assujettis ». Cela aura pour effet de permettre la construction dans ces secteurs.
2. Au cours de l'assemblée publique mentionnée au paragraphe 1, le projet de Règlement numéro 1330-3 sera expliqué et les personnes et organismes qui désirent s'exprimer seront entendus.
  3. Ce projet de règlement numéro 1330-3 peut être :
    - Consulté sur le site internet de la Ville, à l'adresse suivante : <https://mascouche.ca/ville/administration/avis-publics>;
    - Obtenu par courrier électronique à l'adresse suivante : [greffe@mascouche.ca](mailto:greffe@mascouche.ca);
    - Obtenu sans frais, par toute personne qui en fait la demande, au bureau de la greffière à l'hôtel de ville située au 3034, chemin Sainte-Marie ;
    - Obtenu par une demande par téléphone au 450 474-4133, poste 2810.
  4. Les secteurs des bassins « S.P. 10 Industriel » et « S.P. 8 Ste-Marie » sont concernés par ce projet. Le plan démontrant le secteur concerné par ce projet de règlement peut être visionné sur le site internet de la Ville, à l'adresse suivante : <https://mascouche.ca/ville/administration/avis-publics>.

Donné à Mascouche le 7 mai 2025.

L'assistant-greffier,

***Original signé par***

Me Charles Turcot